Ref. formation 201806034062

# Licence 3 Cinéma et audiovisuel Mention : Arts du spectacle

### Financement

Formation professionnelle continue
**Non conventionnée / sans dispositif**

### Organisme responsable et contact

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
**Pôle Formation Tout au Long de la Vie**
05.57.12.47.00
formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr

### Accès à la formation

**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

**Conditions d'accès :**

*Non renseigné*

**Prérequis pédagogiques :**

Titulaire de la 1ère année et d'au moins un semestre de la 2ème année de licence Cinéma et audiovisuel obtenus dans une autre université française Titulaire d'un titre pouvant permettre une inscription directe en 3ème année de licence Cinéma et audiovisuel

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

## Objectif de la formation

**Le parcours Cinéma est organisé afin de répondre à quatre objectifs : articuler théorie et pratique, favoriser une approche du cinéma ouverte sur les autres domaines artistiques et les différents médias, permettre une connaissance d'ensemble du réseau, professionnel du cinéma et de l'audiovisuel, accompagner chaque étudiant dans son projet de formation et d'insertion. La formation associe des cours magistraux et des travaux dirigés qui visent à assurer la transmission et l'acquisition d'un double savoir, scientifique et professionnel. Elle requiert ainsi en premier lieu des qualités d'écriture, de lecture critique et d'organisation. De nombreux enseignants du parcours Cinéma sont des professionnels qui assurent la transmission de leur expérience (scénariste, monteur, cadreur, producteur, réalisateur, avocat spécialiste de l'audiovisuel, etc.), avec différents types de travaux pratiques (scénario, montage, réalisation).**

## Contenu et modalités d'organisation

**La formation se déroule sur 3 années. Chaque année est découpée en 2 semestres (de septembre à décembre et de janvier à avril), composés de plusieurs unités d'enseignements (UE) chacune porteuse de crédits ECTS (European Credits Transfer System). La licence confère à son titulaire 180 crédits ECTS. Les trois parcours de la licence Arts du spectacle disposent d'un socle commun de compétences les 2 premières années. Passerelles d'orientation : L'organisation de la formation permet jusqu'à la fin du semestre 4 et sur avis d'une commission pédagogique, la réorientation entre les parcours cinéma et théâtre. Une journée de rencontres professionnelles est de plus organisée chaque année, fournissant l'occasion de découvrir ou de mieux connaître différents métiers du secteur.**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

## Validation(s) Visée(s)

**Licence mention arts du spectacle - *Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)***

Éligible au CPF

## Et après ?

**Suite de parcours**

**La licence Arts du spectacle parcours Cinéma a pour suite possible un master dans la même spécialité : Master recherche « Approches historiques et socioculturelles du cinéma et de la télévision » Master professionnel « Réalisation de documentaires et valorisation des archives » Concours tels que celui de la FEMIS, afin de poursuivre en école supérieure**

## Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 00207172 | du 21/09/2020 au 30/06/2021 | Pessac (33) | UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE | | MON COMPTE FORMATION | FPC |
| 00250095 | du 13/09/2021 au 30/06/2022 | Pessac (33) | UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE | | MON COMPTE FORMATION | FPC |
| 00303789 | du 12/09/2022 au 30/06/2023 | Pessac (33) | UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE | | MON COMPTE FORMATION | FPC |